



Journée professionnelle SIG L-R du 18 mars 2010

Montpellier – Agropolis International

Résumés des présentations

« Un SIG ça sert aussi à faire des cartes ! »



avec le soutien de :



9h45 - 10h25 : Quelques rappels de sémiologie graphique par FRANCIS DHEE, professeur à l'ENSG et en thèse au laboratoire COGIT de l'IGN

Carte fausse ou fausse carte

Les termes faux, mauvais, inefficaces, incompréhensibles ne sont pas suffisamment précis pour qualifier une carte, ils commentent un résultat sans expliquer les causes. En omettant volontairement les cartes « moches » ou inesthétiques (ce qui est aussi vague), on peut diviser ces cartes « fausses » en deux grandes familles, celles qui sont « fausses » par erreur et celles qui sont « fausses » par intention.

Si l'on observe la première catégorie, plusieurs causes sont possibles :

- le non respect de la sémiologie graphique,
- des données erronées en entrée ou exactes mais ensuite « mal » traitées,
- des objectifs non respectés, soit l'objectif intrinsèque de la carte (le message), soit l'objectif en tant que cible (les utilisateurs finaux).

La seconde catégorie, « les cartes pour mentir » sont plus graves car elles renvoient à l'éthique de notre profession et je ne vais pas montrer comment les réaliser... seulement comment essayer de les détecter.

La présentation va aborder les différents types d'erreurs et comment les éviter pour terminer sur les questions d'éthique de notre profession.

10h45 - 11h00 : La carte dans les SCOT, de la conception à la communication par MARC APARICIO, responsable SIG de l'agglomération de Montpellier et SERGE HERVIOU, Agence d'Urbanisme Catalane

Instauré par la loi SRU du 13 décembre 2000, le schéma de cohérence territoriale (SCOT) est un document de planification stratégique dans une perspective de développement durable. Il fixe à l'échelle de plusieurs communes ou EPCI, les orientations fondamentales de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones urbaines, afin de préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Il présente en intégrant une dimension spatiale variable, les objectifs de mise en cohérence des politiques d'aménagement du territoire en matière d'habitat, de développement économique, déplacements et de protection de l'environnement.

En effet, les SCOT sont très souvent illustrées par de nombreuses cartes ponctuant chaque étape de leurs élaborations. Quelques exemples issus de la démarche du SCOT Plaine du Roussillon seront présentés et commentés en partant des phases de diagnostic, du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et en en concluant sur le Document d'Orientations Générales (DOG).

Cette dernière en particulier est assortie de productions graphiques qui n'ont pas pour objectif initial de localiser précisément des espaces mais plutôt de définir des principes qui seront traduits dans les PLU par une cartographie à la parcelle. Cependant le Code de l'Urbanisme prévoit que les Schémas de Cohérence Territoriale « déterminent les espaces et sites naturels, agricoles ou urbains à protéger et peuvent en définir la localisation ou la délimitation ». Quelques exemples dont le SCOT de l'Agglomération de Montpellier, permettront d'illustrer les méthodes cartographiques qui ont permis de déterminer et de représenter ses espaces naturels et urbains à protéger à la fois dans leurs principes (contenu, définition de ces espaces), leurs localisations (situation géographique sur le territoire) et leurs délimitations spatiales.

11h30 – 11h45 : Ce que les cartographes apportent à la géomatique, par ANNE BAILLY, directrice d'AEBK

Il n'y a pas si longtemps, tout au plus 20 ans, les SIG n'existaient pas et produire une carte prenait du temps et coûtait cher. Le cartographe était alors tenu de savoir ce qu'il voulait faire dire à sa carte et de savoir le dire avant de s'en faire l'interprète graphique pour que son destinataire puisse lire et comprendre son message sans erreur.

Tout était donc déjà question de contenu et de langage.

Les cartographes étaient alors relativement peu nombreux et le plus souvent géographes. Le métier se résumait à être capable de trouver et traiter les données, puis de les traduire et faire des choix pour les représenter sur l'espace réduit de la feuille de manière simple et lisible en fonction du besoin de l'utilisateur final. Par exemple une carte traitant de l'occupation agricole ne pouvait être la même si elle s'adressait à un chercheur de l'INRA, un atlas grand public ou un syndicat professionnel agricole.

En 2010, le fond du métier de cartographe n'a pas changé. Il reste un passeur de messages sur le territoire qui nous entoure.

Le développement des bases de données géographiques a multiplié les capacités de représentation du territoire et largement facilité le travail de recherche des cartographes et peu à peu même les plus réfractaires y sont venus et ne sauraient s'en passer.

En revanche ce qui a changé, c'est la profusion d'images disponibles, le rapport au temps et le fait que beaucoup croient que la machine peut remplacer l'opérateur...

Pas si simple !

15h10 – 15h30 : Comment réaliser un atlas à partir d'un SIG, l'exemple du SDIS 34 par YVES JAZERON, responsable SIG du SDIS 34

La cartographie et la mise en place d'un Système d'Information Géographique dans un Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ont pour but une meilleure connaissance du terrain, des enjeux de sécurité civile et des risques, dans le but d'améliorer la distribution des secours.

Ainsi, la cartographie issue du SIG contribue à :

- une meilleure connaissance du terrain par la réalisation des atlas dédiés pour les interventions,
- l'analyse opérationnelle (cartographie thématique) et la communication opérationnelle, par la transmission et l'expression des ordres initiaux et de conduite,
- une meilleure gestion de l'alerte : renseignement, analyse et localisation,
- la mise en place d'un outil transversal de partage et d'harmonisation de l'information.

La réalisation de différents supports papier et l'apport des données dans le système d'alerte sont deux composantes des missions qui incombent au SDIS de l'Hérault, grâce au SIG. Une cartographie précise, numérisée sur la base cadastrale constitue l'axe de travail à destination des sapeurs-pompiers pour les interventions.

Pour le service prévision, il est essentiel de prendre en compte les risques urbains et les risques majeurs (naturels et technologiques).

Nous verrons l'organisation du SDIS et les moyens techniques pour la réalisation des atlas communaux, sur lesquels tous les éléments structurants du territoire relatif à la sécurité civile, sont cartographiés.

15h30 – 15h45 : La carte dans les espaces naturels : de la décision à la découverte, par PHILIPPE ISENMANN, responsable SIG du Parc de Camargue

La carte est un outil essentiel dans les espaces naturels. Elle permet de synthétiser de nombreuses informations et s'adresse aussi bien aux élus et décideurs qu'au grand public. L'action des Parcs Naturels Régionaux est remise en question tous les douze ans sur la base d'un bilan évaluatif de la charte précédente et d'un diagnostic territorial. Une démarche participative (rencontres publiques, séminaires d'échanges, groupes thématiques) permet par la suite de construire un nouveau projet de charte et de spatialiser les ambitions et objectifs pour les douze années à venir.

L'information géographique et l'exploitation de la cartographie devient, dans ce cadre, un outil fondamental de travail, d'analyse, d'évaluation et de prospective.

16h00 – 16h15 : La cartographie dans les problématiques environnementales, l'exemple du dossier Natura 2000 à l'étang de l'Or PAR EVE LE POMMELET (chargée de mission) ET MYRIAM CROS (stagiaire), SMGO

La démarche Natura 2000 implique, sur des périmètres bien définis, d'inventorier les enjeux écologiques et de définir en concertation avec les acteurs locaux des plans de gestion conciliant activités humaines et conservation de la biodiversité. Tour à tour document de référence (périmètre Natura 2000), outil d'aide à la décision et de concertation (définition des actions en fonction des enjeux écologiques), support de communication (document grand public de sensibilisation et d'information), la carte est reine à tous les stades du processus Natura 2000. SIGiste ou pas, l'opérateur Natura 2000 doit produire de la carte !